

TARIFS RESTAURATION - HEBERGEMENT **applicables à la rentrée 2017**

Les tarifs **boursiers** appliqués de longue date au Lycée Saint-Louis sont **supprimés et remplacés** par la nouvelle tarification décidée par la Région Ile-de-France, compétente en la matière.

L'ancienne aide dénommée ARDP (aide régionale à la demi-pension), aide annuelle et fixée par tranches de QF, est également supprimée.

Les lycées publics de Paris sont en effet concernés à la rentrée 2017 par le déploiement de la **réforme concernant les tarifs de restauration**.

Il y aura désormais **10 tarifs** applicables aux **3 catégories de régimes** du lycée Saint-Louis : 10 tarifs pour les demi-pensionnaires, 10 tarifs pour les internes/externés et 10 tarifs pour les internes. Le niveau de bourse du CROUS n'étant plus le critère retenu par la Région pour minorer le prix des repas, les 10 tarifs seront calculés et établis, par tranches, sur le **quotient familial** mensuel des familles.

Les familles peuvent connaître leur **quotient familial** en s'adressant aux caisses d'allocations familiales qui leur fourniront un justificatif (**attestation de quotient familial CAF**) ou en attendant de recevoir une **attestation restauration scolaire CAF** qui sera envoyé aux familles résidant en Ile-de-France. **Ce justificatif sera exigé dans les lycées pour valider l'application des tarifs réduits.**

Sans justificatif CAF, le plein tarif* sera appliqué.

Le lycée Saint-Louis appliquera des tarifs forfaitaires, le prix des repas facturé aux familles (midi et soir) variera de 1.20 € à 3.70 €.

Le tarif à 1.20 € correspond à la tranche de QF comprise entre 183 € et 353 € mensuel. Le tarif de 3.70 € sera appliqué à tous les QF supérieurs à 2388 € mensuels.

Tarifs annuels*

Elèves demi-pensionnaires : les prix s'échelonnent de 216 € à **666 €**

Elèves internes/externés : les prix s'échelonnent de 1260 € à **1800 €**

Elèves internes : les prix s'échelonnent de 2291.4 € à **2831.40 €**.

*Les tarifs de l'année civile 2018 seront communiqués par la Région en novembre 2017

Le Proviseur, Ch. COLLET